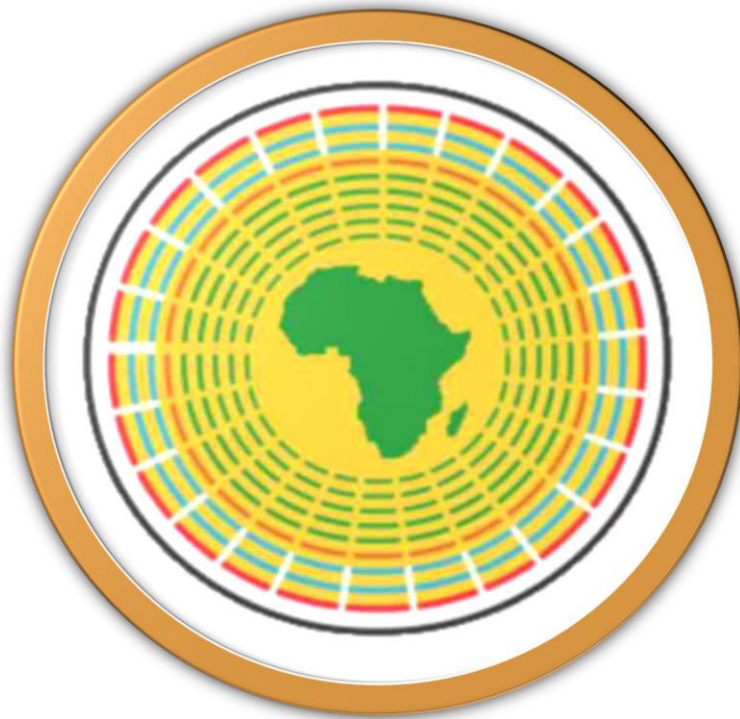


---

# RÉUNION DE 2026 DU GROUPE DES GOUVERNEURS AFRICAINS

---

**LA TRANSFORMATION DES ÉCONOMIES AFRICAINES  
PAR L'INVESTISSEMENT, L'INNOVATION  
ET L'INCLUSION**



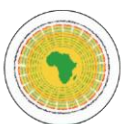
**Banjul, Gambie**

**6–8 juillet 2026**

# PRÉAMBULE

La réunion 2026 du Groupe des gouverneurs africains qui sera organisée par la Gambie sur le thème « *La transformation des économies africaines par l'investissement, l'innovation et l'inclusion* » intervient à un moment charnière pour le continent. La profonde incertitude qui entoure l'économie mondiale, le durcissement des conditions financières et d'importants changements structurels mettent l'espace budgétaire, la croissance et la résilience des économies africaines sous tension. Dans le même temps, le dynamisme démographique de l'Afrique, l'approfondissement de l'intégration régionale, les ressources naturelles et les changements technologiques rapides offrent de vastes possibilités de transformer l'économie.

Dans ce contexte, les gouverneurs africains engageront des discussions prospectives sur les stratégies à adopter pour libérer le potentiel du continent en remédiant aux déficits de financement persistants, en maintenant la bonne gouvernance, en renforçant les capacités nationales et en accélérant la transformation structurelle dans les secteurs prioritaires. Les délibérations s'articuleront autour de deux sous-thèmes : « *Mobiliser des financements pour stimuler la transformation structurelle de l'Afrique* » et « *Tirer parti des ressources naturelles de l'Afrique pour créer des emplois de qualité et favoriser une croissance inclusive* ». L'objectif est d'examiner comment renforcer la coopération avec les institutions de Bretton Woods pour appuyer ces priorités de manière plus cohérente, plus réactive et mieux ordonnée.






## **SOUS-THÈME 1 : MOBILISER DES FINANCEMENTS POUR STIMULER LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'AFRIQUE EN VUE D'UNE CROISSANCE INCLUSIVE**

### **Contexte**

1. La capacité de l'Afrique à accélérer sa transformation structurelle dépend de la mobilisation efficace de sources de financement prévisibles, durables et diversifiées. Malgré les importantes avancées réalisées, de nombreux pays continuent de faire face à des marchés financiers intérieurs peu profonds et inégaux, à un espace budgétaire restreint et à des conditions de financement vulnérables aux chocs mondiaux, ce qui restreint la capacité des pouvoirs publics à financer les priorités de développement à long terme, à renforcer la résilience et à créer un environnement propice à des investissements productifs. Dans le même temps, l'innovation numérique, le dynamisme démographique et l'approfondissement de l'intégration régionale offrent de nouvelles voies pour élargir l'accès au financement et orienter les ressources vers les secteurs ayant le plus grand potentiel de croissance inclusive. Ce sous-thème offre aux gouverneurs une tribune pour examiner comment les pays élargissent les options de financement, renforcent les institutions et les marchés intérieurs et soutiennent la croissance des entreprises, tout en réfléchissant à la manière dont la coopération avec les partenaires internationaux, en particulier les institutions de Bretton Woods, peut continuer d'évoluer de manière à répondre aux priorités de l'Afrique et à renforcer les bases d'un développement résilient, inclusif et qui s'inscrit dans la durée.

### **Thème 1 : Reconstituer un espace budgétaire en renforçant les systèmes de recettes**

2. La plupart des pays africains sont soumis à des contraintes budgétaires de plus en plus serrées, sous l'effet de l'accroissement des vulnérabilités liées à la dette, de la baisse de l'aide publique au développement, de l'intensification des pressions sur les dépenses, de chocs extérieurs récurrents et d'une faible mobilisation des recettes intérieures. Les ratios moyens impôts/PIB sont parmi les plus faibles au monde, les systèmes de recettes restent limités par des assiettes fiscales étroites, des exonérations généralisées, une grande informalité, des capacités institutionnelles limitées et des inefficiences administratives, ce qui accentue le recours à des emprunts extérieurs coûteux et alourdit le fardeau du service de la dette. Le coût et les risques croissants des financements non concessionnels limitent encore davantage la capacité à faire avancer les priorités nationales de développement.
3. La rationalisation des dépenses demeure certes importante, mais pour reconstituer un espace budgétaire, il faut en définitive renforcer les systèmes de recettes intérieures à l'appui d'une solide assiette fiscale, de la stabilité macroéconomique, de la résilience à long terme et d'une croissance inclusive. Sur l'ensemble du continent, les pays appliquent des réformes visant à élargir l'assiette fiscale, à rationaliser les dépenses fiscales, à améliorer les résultats en matière de TVA, à moderniser l'impôt sur le revenu, à renforcer l'administration douanière et à généraliser le passage au numérique pour améliorer la transparence et



l'efficacité. Ces efforts, notamment l'élaboration de stratégies de recettes à moyen terme, soulignent le rôle central de la mobilisation des recettes intérieures dans la réduction de la dépendance à l'égard d'emprunts extérieurs coûteux, jetant ainsi les bases d'un financement durable et d'une transformation structurelle à long terme. Ils mettent en évidence les difficultés institutionnelles, techniques et économiques qui déterminent les résultats des réformes selon les contextes nationaux. Les discussions pourraient porter sur le renforcement de la mobilisation des recettes intérieures en tant que pilier central pour restaurer un espace budgétaire, réduire les vulnérabilités liées à la dette et financer les priorités de développement à long terme de l'Afrique.

## Thème 2 : Approfondir les marchés des capitaux intérieurs pour libérer le potentiel d'investissement de l'Afrique

4. Le déficit de financement de l'Afrique continue d'entraver le développement des infrastructures, l'industrialisation et une croissance économique soutenue. Un marché intérieur des capitaux fonctionnel peut combler ce fossé en mobilisant des financements à long terme, en favorisant les partenariats public-privé, en améliorant l'inclusion financière et en facilitant la création de richesse. Malgré les progrès accomplis en matière de réformes juridiques et réglementaires, de création de bourses et de lancement de nouveaux produits, les marchés de capitaux africains restent morcelés, peu profonds et, dans certains cas, sous-utilisés, confrontés à des coûts de transaction élevés, à la prédominance des titres publics et des instruments à court terme. Étant donné que la capitalisation boursière est inférieure à 20 % du PIB du continent, il est essentiel de renforcer les marchés de capitaux nationaux pour mobiliser les ressources en monnaie locale, réduire la vulnérabilité au risque de change et orienter les financements à long terme vers les secteurs productifs, afin de permettre aux États, aux entreprises et aux ménages de participer pleinement au programme de développement de l'Afrique.
5. Il existe toutefois une marge considérable pour approfondir et élargir les marchés de capitaux sur l'ensemble du continent. Les discussions pourraient porter sur de nouveaux instruments tels que les obligations vertes de la diaspora et les obligations d'infrastructure, les fonds souverains et les fonds de pension, les progrès de la fintech, les chaînes de blocs et les solutions basées sur l'IA, qui ouvrent de nouvelles voies pour mobiliser des investissements et élargir l'accès au marché. Des efforts visant à accroître la liquidité et les effets d'échelle au moyen d'une intégration financière régionale plus poussée dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), notamment une meilleure harmonisation des réglementations et une intensification de l'activité transfrontalière, pourraient être envisagés. Ces nouvelles possibilités offrent une base de réflexion sur la manière dont les pays africains abordent le développement des marchés de capitaux et sur les solutions plus larges pour relever les défis et favoriser une mobilisation plus efficace de financements à long terme.

### Thème 3 : améliorer l'accès des MPME au financement

6. Les micro-, petites et moyennes entreprises (MPME) représentent près des quatre cinquièmes de tous les emplois dans les pays en développement et sont au cœur du paysage de la croissance et de l'emploi en Afrique. Les MPME absorbent une grande partie de la main-d'œuvre, en particulier les femmes et les jeunes, et contribuent de manière significative au PIB, à la croissance inclusive et à la réduction de la pauvreté. Malgré leur rôle central, l'accès au financement reste faible, en raison de déficits de financement importants et aigus qui limitent l'accès à des services financiers abordables et adaptés, laissant une grande partie du potentiel du secteur inexploité. La Société financière internationale estime le déficit de financement des MPME du secteur formel en Afrique à plus de 330 milliards de dollars en 2017. Les contraintes d'accès au financement sont encore plus prononcées pour les entreprises informelles et celles détenues par des femmes. Dans ce contexte, conjugué à des systèmes d'information sur le crédit peu développés, à des contraintes liées aux garanties, à l'instabilité macroéconomique et à la faible profondeur des marchés financiers, ces facteurs freinent l'expansion des entreprises, la montée en gamme technologique, la création d'emplois et l'intégration dans les chaînes de valeur régionales et mondiales.
7. Les pays africains déploient des efforts considérables pour construire un secteur des MPME plus robuste, productif et formel. Cela nécessite une approche coordonnée, pluridimensionnelle et axée sur les parties prenantes, pour éliminer les goulets d'étranglement du côté de l'offre, renforcer les capacités du côté de la demande et améliorer l'écosystème catalyseur. Ce thème invite les participants à réfléchir aux conditions essentielles pour débloquer la contribution des MPME à la croissance inclusive et à la transformation structurelle. Les discussions pourraient se pencher sur différentes pistes d'évolution des initiatives nationales et régionales, ainsi que des partenariats avec les institutions de Bretton Woods, pour mieux soutenir le développement de l'infrastructure financière, l'adoption de technologies, le renforcement des capacités des entreprises et l'approfondissement des liens avec les marchés.

## **SOUS-THÈME 2 : TIRER PARTI DES RESSOURCES NATURELLES DE L'AFRIQUE POUR CRÉER DES EMPLOIS DE QUALITÉ ET FAVORISER UNE CROISSANCE INCLUSIVE**

### Contexte

8. Les ressources naturelles de l'Afrique restent un atout essentiel pour faire progresser la transformation structurelle, la création d'emplois de qualité et la croissance inclusive. Cependant, leur incidence sur le développement a été limitée par une dépendance continue à l'égard des exportations de matières premières, des pénuries persistantes de compétences, la faiblesse des chaînes de valeur nationales et régionales et une intégration limitée du secteur des produits de base dans l'économie au sens large. La richesse en ressources naturelles ne s'est donc pas toujours traduite par des gains de productivité, une diversification de l'économie ou des possibilités d'emploi durables. Pour mobiliser efficacement ces richesses, il faut opérer un virage décisif vers la valeur ajoutée et une industrialisation régionale compétitive. Cela doit s'accompagner d'une intégration régionale plus poussée, d'investissements accrus

dans les infrastructures énergétiques, de transports, de logistique et numériques, ainsi que d'un développement ciblé du capital humain pour combler les lacunes de compétences et permettre une participation inclusive aux secteurs à forte valeur ajoutée des chaînes de valeur axées sur les ressources. Dans ce contexte, ce sous-thème offre aux gouverneurs une base pour examiner comment l'Afrique peut investir dans le développement des chaînes de valeur, les infrastructures habilitantes et la formation des compétences, de manière cohérente, de sorte que ces différents leviers se renforcent mutuellement, afin de transformer les ressources naturelles du continent en un moteur de croissance inclusive et riche en emplois.

## Thème 1 : Mise à l'échelle de la valeur ajoutée et chaînes de valeur régionales compétitives (industrialisation)

9. Le modèle de croissance de l'Afrique reste fortement tributaire de l'exportation de matières premières non transformées, ce qui limite la valeur ajoutée nationale, la création d'emplois et la résilience économique, malgré d'importantes ressources naturelles. De nombreux pays restent à l'extrémité inférieure des chaînes de valeur régionales et mondiales en raison d'un déficit persistant d'infrastructures, de marchés fragmentés, d'un accès limité au financement à long terme et de pénuries de compétences, autant de facteurs de vulnérabilité qui ont été accentués par les récents chocs mondiaux. Cette situation met au jour la forte dépendance du continent à l'égard des importations et accroît les pressions sur la balance des paiements et la volatilité de la croissance. En 2023, l'Afrique a enregistré des importations de marchandises d'environ 699 milliards de dollars, contre des exportations de 614 milliards de dollars, ces dernières étant dominées par les produits de base. Le commerce intra-africain reste faible, à 16–17 % du total des exportations, tandis que l'Afrique ne représente qu'environ 2,7 % du commerce mondial à valeur ajoutée, en raison d'une participation limitée aux secteurs de production à forte valeur ajoutée. Il est donc essentiel d'accélérer la valeur ajoutée et l'industrialisation en passant de l'extraction à la transformation et à la fabrication pour renforcer la capture de valeur nationale, développer les exportations, créer des emplois de meilleure qualité et réduire la vulnérabilité aux chocs extérieurs. En outre, il est impératif de s'attaquer aux contraintes structurelles liées à l'énergie, aux transports, à la logistique, aux compétences, aux infrastructures technologiques et numériques, aux barrières tarifaires et non tarifaires, à l'accès au financement, en particulier pour les MPME et à la mise en œuvre incomplète de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).
10. Parmi les principaux thèmes de discussion sur ce sujet pourraient figurer la promotion de la création de valeur ajoutée et de l'industrialisation tout en préservant la stabilité macroéconomique, grâce à un meilleur alignement des investissements du Groupe de la Banque mondiale et des programmes du FMI pour soutenir la diversification des exportations, réduire la dépendance aux importations et renforcer les équilibres extérieurs au moyen de réformes ciblées. Les gouverneurs pourraient aussi réfléchir à la possibilité de développer les infrastructures, y compris la fiabilité de l'énergie, des corridors de transport, des plateformes logistiques et des technologies, afin de réduire les coûts et de connecter la production au-delà des frontières, ainsi que d'étendre le soutien à l'industrie manufacturière à valeur ajoutée dans les secteurs riches en emplois disposant d'un avantage comparatif. En outre, la discussion pourrait être élargie

pour examiner comment les corridors régionaux, les interconnexions électriques et la cartographie géospatiale minière pourraient être développés pour attirer les investissements privés.


## Thème 2 : Transformer les richesses naturelles grâce au développement des infrastructures dans les domaines de l'énergie, des transports et du numérique

11. L'Afrique est l'un des continents les plus riches en ressources naturelles, avec d'abondantes ressources minérales, pétrolières et gazières, agricoles, forestières, hydriques, foncières à fort potentiel agricole et énergétiques renouvelables. Selon une analyse récente de l'Agence française de développement (AFD), le secteur minier contribue à environ 10 % du PIB global de l'Afrique et représente en moyenne 25 % des exportations continentales totales, avec des variations sensibles d'un pays à l'autre. En outre, une étude de Camillo Atampugre indique que le secteur pétrolier et gazier représente environ 20 % du PIB africain, avec d'importantes disparités au niveau national. Bien que l'Afrique joue un grand rôle de fournisseur mondial de ressources naturelles, une grande majorité de ses pays disposent toujours de capacités locales limitées de transformation industrielle et de raffinage, un problème aggravé par de graves contraintes dans les domaines de l'énergie, des transports et des infrastructures numériques.
12. Dans cette section, nous aborderons le rôle des infrastructures en tant que système intégré combinant énergie, transports, logistique, plateformes industrielles et réseaux numériques et permettant aux chaînes de valeur de fonctionner de manière efficace et à grande échelle. Les discussions porteront sur la manière dont les investissements dans les infrastructures peuvent être délibérément échelonnés et alignés sur les chaînes de valeur prioritaires, en veillant à ce que les activités d'extraction en amont, de transformation intermédiaire, de fabrication et de recyclage en aval soient soutenues de manière coordonnée et se renforçant mutuellement. L'accent sera mis sur la localisation de la chaîne de valeur à toutes les phases, en passant des projets isolés à des écosystèmes industriels intégrés. L'analyse examinera également comment les corridors industriels, les zones économiques spéciales et les réseaux de transport multimodaux peuvent être utilisés pour mobiliser des investissements privés à grande échelle, réduire les coûts de production et de logistique et attirer des financements à long terme, ancrant ainsi un développement industriel compétitif, la création d'emplois et une croissance résiliente dans tous les pays africains.

## Thème 3 : Renforcer le capital humain et les compétences pour une main-d'œuvre inclusive et prête pour l'avenir

13. D'ici 2050, la population africaine en âge de travailler atteindra 1,6 milliard, mais l'indice du capital humain de la région s'établit à 0,40, ce qui témoigne d'une faible productivité et de la qualité limitée de la main-d'œuvre, qui empêchent le continent d'exploiter son dividende démographique et de créer des emplois de





qualité. Malgré l'amélioration de l'accès à l'éducation, il subsiste des inadéquations persistantes entre les compétences disponibles et les besoins du marché du travail, ainsi que des lacunes importantes sur le plan des compétences fondamentales, techniques et non techniques. Bien que l'évolution rapide de la technologie, le passage au numérique et la transition écologique remodelent la demande mondiale de main-d'œuvre, les cursus restent déconnectés des besoins du marché, puisque seuls 9 % des jeunes sont inscrits dans des programmes techniques ou professionnels. À mesure que les rapides évolutions technologiques, la transition numérique et la transition écologique remodelent la demande mondiale de main-d'œuvre, le potentiel de croissance de l'Afrique dépend de plus en plus du renforcement des compétences pertinentes et prêtes pour l'avenir, ce qui permet de passer du statut d'exportateur de matières premières à celui de chef de file dans le domaine des biens transformés et à valeur ajoutée, conformément aux objectifs de l'Agenda 2063 visant à développer une main-d'œuvre qualifiée et innovante.

14. Les discussions pourraient porter sur la modernisation des systèmes d'éducation et de compétences afin de mieux aligner le développement du capital humain sur les besoins actuels et futurs du marché du travail, en particulier dans les secteurs basés sur les ressources naturelles et les secteurs émergents. Il s'agit notamment de réformer les cursus, de renforcer la formation des enseignants et d'intégrer les compétences numériques, techniques et non techniques, ainsi que des réformes de l'enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP) et des établissements d'enseignement supérieur afin de garantir une formation basée sur la demande et basée sur les compétences, notamment par le biais de centres d'excellence et de programmes liés à l'industrie. Les discussions pourraient également permettre d'approfondir la participation du secteur privé afin de renforcer les partenariats, de mobiliser les investissements privés et de promouvoir l'échange de connaissances Sud–Sud.